HONORAIRES DE TRANSACTION :

Taux dégressif avec tranche cumulative sur le prix public TTC.
À la charge du vendeur.

Tranche de prix de vente	Taux d'honoraires TTC par tranche*
Jusqu'à 29 999 €	**Forfait de 3 000 €**
De 30 000 € à 54 999 €	**10%**
De 55 000 € à 99 999 €	**8%**
À partir de 100 000 €	**4%**

***TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%.**
Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien par tranches cumulatives. Les montants d'honoraires obtenus pour chaque tranche sont additionnés dans la limite du prix de vente et le montant total est arrondi à l'euro supérieur.
Exemple : pour un prix de vente 130.000 euros, le montant des honoraires TTC représente :
(10% x 54 999) + (8,00% x 45 000) + (4% x 30 001) = 10 300 euros

Cas exceptionnel : Lorsqu'un mandant nous confie au moins cinq biens à la vente, le taux forfaitaire de 5% est appliqué en honoraires TTC sans condition de prix public.

HONORAIRES DE LOCATION SAISONNIÈRE :

Pourcentage sur le prix public TTC.
À la charge du propriétaire.

Honoraires TTC dont TVA à 20%
33,33% TTC soit 27,775% HT

NOUS CONTACTER

Mail, site internet et réseaux sociaux

contact@portleucateimmo.com

www.portleucateimmobilier.com

Port Leucate Immobilier

portleucateimmobilier

PORT LEUCATE IMMOBILIER, SAS au capital de 7 622 €. Siège social : 1 Centre Commercial du Port, BP24, 11370 PORT LEUCATE.
Immatriculée au RCS de Narbonne sous le numéro 349620278. Numéro de TVA intracommunautaire FR40349620278